

Contact: Stéphanie RABIN, Assistante CCA2
CHAMPELLE

Contact: Christelle MEBRICHE, Directrice du CCA2
CHAMPELLE

sur présentation d'une pièce d'identité
un "bon sandwich" d'une valeur de 2,40 euros (sandwich + d
Pour les personnes 2D, nous avons un partenariat avec la M
suivi)
dépannage ou des CAP sont délivrés dans l'attente d'un BDA
présente au CCA2 et qu'elle dit avoir des difficultés financières
Il n'est demandé aucun justificatif de ressources, lors de la J
Restos du Cœur, ADBA Vendée et DFC Monts Marais de Vie
quand il n'y a pas "d'épiceries sociales" ouvertes (CCA2, 2econ
Aujourd'hui nous n'avons que des CAP "alimentation et hygiène

2 juillet 2024

21 mai 2024

La Champele

Commune	Chèques-service/Chèque d'Accompagnement personnalisé
<p>LA ROCHE-SUR-YON <i>Contact: Christelle CHARRIER, Responsable du service action sociale</i></p>	<p>Le CCAS de La Roche-sur-Yon délivre des Chèque d'Accompagnement Personnalisé dans le cadre de ses aides sociales facultatives :</p> <p>Ces bons d'achat permettent aux usagers de faire des courses en supermarché ou autres commerces.</p> <p>Pour ce qui nous concerne, les CAP sont destinés à des achats alimentaires, hygiène, essence, mais les CAP existent pour d'autres types d'achats (ex : vêtements, etc.)</p> <p>Avant de les délivrer, nous examinons la situation financière de la personne sur le mois en cours et passons le dossier en commission le lendemain.</p> <p>Nous générons un arrêté de décision et envoyons un SMS à l'usager pour lui dire de venir chercher son aide financière.</p> <p>A noter qu'à ma connaissance, il n'existe que deux prestataires qui proposent les CAP (nous avons un marché que nous renouvelons tous les 2 ans, avec UP en ce moment, car nous avons un budget d'aides sous forme de CAP assez conséquent) : Edenred / UP (groupe chèque déjeuner)</p>
<p>SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE <i>Contact: Maryline FRAYSSINET, directrice CCAS</i></p>	<p>Le CCAS utilise depuis 2006 les chèques d'accompagnement personnalisés comme aide alimentaire d'urgence ou pour aider les personnes en précarité qui ne peuvent pas accéder à l'épicerie solidaire car elles travaillent ou sont en stage, formation.....</p> <p>Les chèques, pour notre CCAS, ont une valeur de 8€ et sont réunis en carnet de 5 chèques soit 40€. Nous les remettons en carnet ou à l'unité pour l'urgence alimentaire.</p> <p>Les conditions d'attribution sont identiques à l'octroi des aides facultatives.</p> <p>Pour les demandes d'aide alimentaire en urgence, le bénéficiaire doit être adressé par une assistante sociale avec un justificatif (composition familiale et motif de l'urgence...).</p> <p>Les chèques sont commandés auprès de la société Swile (ex-bimpli). Les chèques non utilisés sont remboursés en début d'année n+1.</p> <p>Une régie a été créée pour gérer cette dépense et un enregistrement des chéquiers est faite par la DGFIP, à réception, avant de pouvoir les distribuer aux bénéficiaires.</p> <p>Les CAP ne sont pas acceptés dans tous les magasins. Sur notre commune seuls Leclerc et Super U les acceptent.</p>
<p>SAINT-JEAN-DE-MONTS <i>Contact: Géraldine FOUCHER, Responsable CCAS</i></p>	<p>Je n'ai pas de précisions à apporter à cette question, notre CCAS n'en délivre pas.</p>
<p>SAINT-PHILBERT-DE-BOUAIN <i>Contact: Sophie RAPIN, Assistante de direction</i></p>	<p>Le C.C.A.S. de la commune de Saint-Philbert-de-Bouaine a déjà été sollicité pour une demande de ce type mais pour le moment les élus n'ont pas souhaité y donner suite. En effet, le C.C.A.S. octroie des aides d'urgence par le biais de bons carburant ou le remboursement de factures impayées d'énergie ou d'eau, ou la distribution de colis alimentaire via l'association locale du secours catholique.</p> <p>Le C.C.A.S. dirige également les administrés vers les services de la CAF qui peuvent en attribuer.</p>
<p>SEVREMONT <i>Contact: Alexandra TARBOURIECH, Responsable CCAS</i></p>	<p>Nous n'avons jamais eu ce type de demande.</p> <p>Et je n'en ai jamais entendu parlé.</p>
<p>TALMONT-SAINT-HILAIRE <i>Contact: Véronique PRIGENT, Responsable CCAS</i></p>	<p>J'ai voulu les mettre en place à Talmont non pas à la demande des usagers, mais à l'initiative du CCAS.</p> <p>L'idée était que les usagers présentent à la caisse des magasins un CAP (si conventions entre les parties) plus discret (même format que le ticket restaurant) que les certificats que nous délivrons aujourd'hui.</p> <p>Nous avons abandonné l'idée car les principaux commerçants de Talmont (Lidl, Super U) n'acceptent pas ces chèques. En effet, les commerçants doivent tenir une comptabilité spécifique pour ces chèques, donc plus de travail, de contraintes ...</p> <p>Les sociétés proposant ces titres sont : UP, ENDERED, BIMPI ... utilisables chez la plupart des commerçants (des "grandes" villes) sauf chez Lidl et Aldi.</p>

Commune	Chèques-service/Chèque d'Accompagnement personnalisé
	Comme les titres déjeuner, ces chèques sont traçables.